https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3484

# Compte rendu CAPA Hors Classe agrégés 2010

- SNES académique de Dijon - S3 - Catégories - Agrégés -

Date de mise en ligne : mardi 1er juin 2010

**Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés**

La CAPA concernant la gestion des agrégés s'est tenue le mercredi 28 avril 2010. Elle avait à l'ordre du jour : le tableau d'avancement à la hors-classe, les allègements de service, les postes adaptés, les congés de formation et la notation administrative. Vous retrouverez la déclaration liminaire de la FSU sur le site du SNES ou du SNEP.

Nous avons dénoncé les pratiques du rectorat de Dijon, sur la hors-classe qui conduisent et ce contrairement à ce qui se pratique dans la plupart des académies, à une exclusion massive des collègues agrégés en fin de carrière. De ce fait, qui perdure depuis plusieurs années et malgré quelques améliorations dues à notre action, notre académie a encore un nombre très important de collègues agrégés au 11ème échelon avec 4 ans d'ancienneté et plus en classe normale. Madame le Recteur présente, a d'ailleurs revendiqué cette politique différente, que nous dénonçons, en souhaitant ainsi impulser un mouvement des autres académies. Au cours de la commission, nous avons au prix de nombreuses interventions et fort de notre représentativité (6 sièges sur 9) obtenu quelques avancées supplémentaires Un nombre plus important de collègues proches de la retraite auront des possibilités de promotion à la hors-classe lors de la CAPN de fin juin, début juillet. Il nous faut encore jouer solidaire dans les établissements pour réclamer des avis qui correspondent mieux à la carrière des collègues. Rappelons **encore une fois que les promotions aux 9ème, 10ème et 11ème (avec un, deux ou trois ans d'ancienneté) ne rapportent aucun bénéfice indiciaire aux collègues promus**. Mais par contre ces promotions permettent d'exclure massivement les collègues en fin de carrière puisqu'elles "bloquent" autant de possibilités d'accès à la hors-classe pour plusieurs années. L'administration joue les intérêts individuels contre l'intérêt collectif. C'est sur la conception même du métier que nous nous affrontons. A-t-on besoin de mettre les collègues en concurrence pour mieux les faire travailler en équipe ? Nous ne le croyons pas !

Nous sommes aussi très attentifs à ce qu'il y ait un certain équilibre hommes - femmes parmi les proposés, ce qui était nullement le cas sur le tableau initial reçu. Nos interventions et la sensibilité de Madame le Recteur sur le sujet, ont permis d'amoindrir le déséquilibre.
Bien sûr les avancées obtenues cette année restent insuffisantes, mais c'est un nouveau recul, cette fois encore plus significatif de la politique d'exclusion du rectorat. Nous continuerons de défendre le droit de tous à un déroulement complet de carrière incluant les échelons de la hors-classe.

Pour continuer à donner du poids aux interventions de la FSU dans ce dossier, il est nécessaire que la représentativité de la FSU soit la plus large possible.

Si vous avez besoin d'éléments d'informations complémentaires n'hésitez pas à nous contacter !

– la **répartition des avis émis par les IPR** de l'académie *(Information réservée aux syndiqués)* :

**avis des IPR**Hors Classe des agrégés 2010

– la **répartition des avis émis par les proviseurs et principaux** dans chaque établissement de l'académie *(Information réservée aux syndiqués)* :

**avis des Chefs d'établissement**Hors Classe des agrégés 2010

Copyright © SNES Dijon